Ecrit par le 5 novembre 2025

(Vidéo) Novembre, le mois des tripiers



Pour la 22° édition de 'Novembre, le mois des Produits Tripiers', la région Provence-Alpes-Cote d'Azur se mobilise. 35 restaurateurs du territoire ont décidé de se joindre aux 10 000 artisans tripiers-bouchers et Chefs mobilisés partout en France pour mettre les Produits Tripiers à l'honneur.

Parmi eux, 7 se situent en Vaucluse, 4 dans les Alpes-de-Haute-Provence, 4 dans le Var, 12 dans la Alpes-Maritimes et 8 dans les Bouches-du-Rhône.

L'enjeu?

Jouer la carte du trompe l'œil et de l'illusion pour inciter à 'oser manger' des produits tripiers et tenter de nouvelles expériences culinaires, sensibiliser les consommateurs de viande à ne plus rien mettre de côté dans l'assiette, et limiter ainsi le gaspillage alimentaire, en consommant tout ce que l'animal a de bon à offrir, car après les produits tripiers, il ne reste que la carcasse.



Ecrit par le 5 novembre 2025



Les produits tripiers ont la cote DR

Les vauclusiens jouent le jeu

On pourra se procurer ces bons petits plats tripiers auprès de : 'En cuisine avec le chef' 4, rue Alexandre Blanc à Avignon et aux 'Mines de saveurs' 135, avenue Pierre Sémard, toujours à Avignon ; 'Le Parvis' 55 cours Pourtoules à Orange ; au 'Restaurant l'olivier' 914, route de la Bastidonne à Pertuis, 'Chez Serge', 90, rue Cottier à Carpentras ; 'La cuisine du marché', 27, cours Bournissac à Cavaillon et à 'l'Auberge de l'Orangerie', 4 rue de l'Ormeaux à Piolenc.

Egalement très présents dans le Gard

En voisins, les tripiers se révèlent également nombreux. Ainsi on rendra visite aux 'Jardins de la livrée' 4 bis rue camp de Bataille à Villeneuve-lès-Avignon ; à 'La marmite' 13, rue de l'Agau à Nîmes ; au restaurant 'Le Braconnier' 37 grande rue à Garons ; 'L'auberge du Péras, route d'Anduze, la Bastide à Saint-Jean-du-Gard ; Le comptoir de l'Evesque, domaine de l'Evesque à Sauve.



Ecrit par le 5 novembre 2025



Foie de veau cuisiné DR

43% des ménages achètent régulièrement des produits tripiers

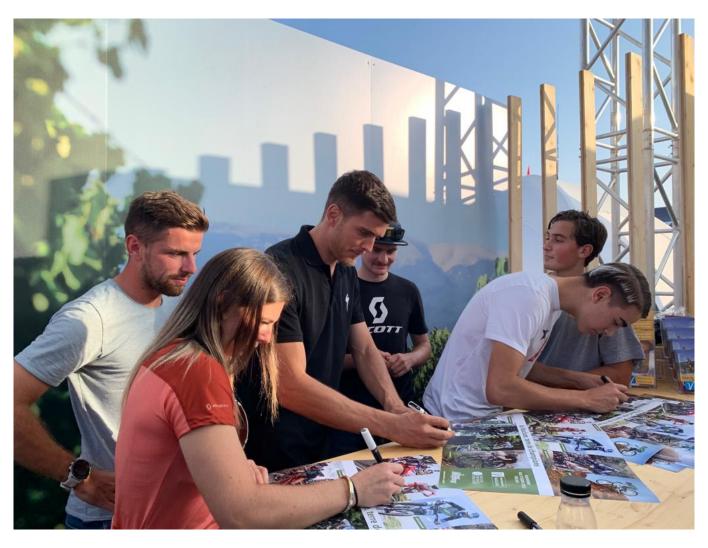
Avec 43% des ménages français achetant régulièrement des Produits Tripiers, Blind Tripes, la thématique 2022 de Novembre, le mois des Produits Tripiers séduira les gourmets qui pourront tester, tout le mois de novembre, des plats à base de produits tripiers et glaner des conseils culinaires auprès des artisans tripiers-bouchers mobilisés sur le territoire.

Toutes les infos sur www.produitstripiers.com

Les champions de vélo vauclusiens à la rencontre du public



Ecrit par le 5 novembre 2025



Il y a quelques semaines a eu lieu le Roc d'Azur, un salon et une manifestation sportive dédié au monde du vélo, et plus particulièrement au VTT. Lors de ce rendez-vous, le public a pu rencontrer les champions vauclusiens sur l'espace Vaucluse Provence.

Le Roc d'Azur de Fréjus réunit chaque année plus de 100 000 visiteurs. C'est le rendez-vous incontournable des passionnés de vélo, des professionnels mais aussi des institutionnels qui peuvent y promouvoir leurs destinations.

Lors de cette 38ème édition, Vaucluse Provence Attractivité et le Département de Vaucluse se sont rassemblés sous la bannière 'Vaucluse Provence', avec leurs partenaires La Provence à vélo, Vélo Loisir Provence, Destination Ventoux et Avignon Tourisme qui est venu parler de <u>Avignon Vélo Passion qui aura lieu du vendredi 11 au dimanche 13 novembre</u>.

Le stand vauclusien de 75m² a pu offrir un coup de projecteur aux destinations incontournables du Département telles que le Luberon, le Mont-Ventoux, ou encore Avignon, ainsi que des moments de



rencontre conviviaux. Les champions vauclusiens Lucas Lagneau, Lais Bonnaure, Hugo Pigeon, Mathilde Bernard, Simon Chapelet, Kevin Miquel et Killian Demangeon se sont rendus disponibles pour rencontrer les férus de vélo, discuter de leur parcours et partager leur passion.



Les champions vauclusiens ont échangé avec les visiteurs sur le stand 'Vaucluse Provence'. DR

V.A.



Etat de catastrophe naturelle reconnu à Cavaillon : 10 jours pour faire sa déclaration de sinistre

La commune de Cavaillon a été reconnue en état de catastrophe naturelle, samedi 29 octobre, pour les dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Les personnes concernées par ce phénomène disposent d'un délai de dix jours pour faire leur déclaration auprès de leur assurance.

J.R.

Territoires engagés pour la nature 2022, Ansouis, Avignon, Cabrières d'Aigues et d'autres ont dit oui

Huit villages vauclusiens se sont engagés pour la nature en 2022 : Ansouis, Avignon, Cabrières d'Aigues, le Thor, Villes-sur-Auzon, Bonnieux, Saint-Martin-de-Castillon et les Taillades. Leurs efforts en matière de biodiversité ont été récompensés, ils ont obtenu le graal : la labellisation Territoires engagés pour la nature pour une durée de 3 ans.

En faveur de la biodiversité

Le dispositif 'Territoires Engagés pour la Nature' a pour objectif d'identifier, d'accompagner et de valoriser les collectivités qui se mobilisent en faveur de la biodiversité. IL est décliné en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2019. Partout en France, à l'échelle locale, élus, agents techniques, associations et citoyens peuvent faire la différence quand il s'agit de préserver la biodiversité pour améliorer le cadre de vie : prise en compte de la nature dans les politiques d'urbanisme et les projets d'aménagement et de rénovation, gestion des espaces verts, végétalisation des espaces urbains,





préservation des espaces naturels et agricoles.

DR

Candidater

Les collectivités définissent un programme d'actions en faveur de la biodiversité pour 3 ans : gérer écologiquement les espaces verts, végétaliser les rues, lutter contre la pollution lumineuse, associer les citoyens dans la protection de la nature, concevoir des bâtiments et des aménagements qui prennent en compte la nature... Leur dossier est ensuite analysé par un jury régional composé de la Région Sud, la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), la Draaf (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), l'OFB (Office français de la biodiversité), l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée, Corse, l'Arbe (Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement de Provence, Alpes, Côte d'Azur) ainsi que des partenaires régionaux.

Mutualiser

La collectivité qui s'engage peut être accompagnée par l'Arbe et par l'ensemble des partenaires du dispositif pour le montage de projets, intégrer un club afin de bénéficier de ressources d'outils mutualisés et de partages d'expériences, développer de nouvelles compétences en matière de biodiversité, et bénéficier de prérequis facilitant certains financements publics. Les candidatures sont à déposer jusqu'au 15 décembre 2022.

Toutes les infos ici. Et on candidate ici. Et on réfléchit ici.

Les autres territoires de Paca engagés pour la Nature

Alpes-de-Haute-Provence : Gréoux-les-Bains, Le Lauzet-Ubaye, Esparron de Verdon, Revest des Brousses, Volonne Alpes-Maritimes : Métropole Nice-Côte d'Azur,

Saint-Jeannet, Saint-Laurent du Var, Vence, Villeneuve-Loubet, La Colle sur Loup, Mandelieu la Napoule, Saint Paul de Vence ;

Bouches-du-Rhône : Arles, Bouc-Bel-Air, La Fare-les-Oliviers, Istres, Marseille, Miramas, Septèmes-les-Vallons, Venelles, Alleins, Aureille, Jouques, Mallemort de Provence, Saint Chamas ;

Hautes-Alpes: Val Buech Méouge;

Var : Collobrières, Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée, Hyères, La Seyne-sur-Mer, Le Cannet des Maures, Ollioules, Toulon, Fréjus, Puget sur Argens.

Séduit ? C'est par ici!

Les collectivités qui souhaitent obtenir des informations complémentaires sur le dispositif peuvent aller <u>ici</u> ou contacter l'Arbe.

Le Vaucluse aime le vert et ça ne date pas d'hier

7 parcs d'activité vauclusiens figuraient déjà dans le label Parc+ destiné à valoriser les démarches exemplaires d'aménagement, de gestion et d'animation durables des parcs de la région.



Cette récompense mettait en avant les parcs d'activités conciliant « aménagement judicieux de leur territoire pour accueillir les entreprises et leurs salariés, lutte contre le gaspillage foncier, préservation et valorisation du paysage et de la qualité de vie locale, liens et dialogue entre les entreprises et leur territoire ainsi que le quotidien des salariés et des usagers ». Pour l'édition 2020, 6 parcs avaient été labellisés : 3 au 'niveau 2' (le plus élevé), dont ceux d'Avignon Technopôle et du Technopôle aéronautique Pégase, situé dans la zone d'Agroparc. Le 3° se trouvant à Arcs-sur-Argens. Trois autres parcs avaient aussi obtenu le 'niveau 1' à Aubagne, Fréjus et Saint-Raphaël.

Oualité architecturale

La double candidature avignonnaise avait séduit le jury par « la qualité architecturale de nombreux bâtiments d'Agroparc, réalisés grâce à des concours d'architecture. Les constructions avaient été accompagnées par un architecte conseil et un comité avait validé les permis avant le démarrage des travaux.

La réglementation en faveur de la préservation des espaces verts donnant une large part à la nature (pourcentage de pleine terre, absence de clôture sur la partie Agroparc, incitation au remplacement de la pelouse par des plantes locales et économes en eau, gestion des espaces verts en zéro phyto, espaces non bâtis utilisés pour la gestion hydraulique du parc et pour le pâturage avec un bail avec un agriculteur) avaient été particulièrement remarqués.

Transformer en labellisation

Par ailleurs, 6 parcs avaient également obtenu la reconnaissance 'Parc engagé'. Mis à part celui de La Roque d'Anthéron, 5 se situant en Vaucluse à Sablet (Camp Bernard), Cavaillon (les Hauts Banquets), Villes-sur-Auzon (Les Fontaynes), Les Taillades (Bel Air) et Mazan (le Piol). En Vaucluse, le parc d'activités de Perréal à Apt (en 2018) ainsi que celui du pôle d'activités d'Apt-Ouest (en 2019) avaient déjà été distingués par l'Arbe.

MH et LG

DR

Les entrep', le retour! Rendez-vous avec les dirigeants du futur

Les entrep' font leur retour. Le concept ? Des jeunes, étudiants ou diplômés en recherche d'activité sont répartis en plusieurs équipes multi-compétences et autant de coachs et parrains bénévoles. Objectif ? Tester grandeur nature et durant 5 mois, de novembre à mars, un projet



d'entreprise. Le process séduit, impliquant plus d'une dizaine d'établissements partenaires vauclusiens et s'émaille de co-branding comme avec la BPI (Banque publique d'investissement).

Promo 2023

Ce seront 19 équipes de jeunes entrepreneurs en herbe entourés de chefs d'entreprise, d'experts et d'établissements de l'enseignement supérieur. Aux manettes ? Marc-André Mercier, président et Véronique Coppin, coordinatrice de l'équipe des Entrep' Vaucluse.

Au départ ?

C'est un programme conçut pour tester l'entrepreneuriat, 100% sur le terrain et gratuit. On s'entraine, sur cinq mois, à créer son entreprise ou une start-up, en équipe, chacun apportant sa compétence. Le concept est agile, compatible avec les études et un job. Ça concerne tous les jeunes pos-bac, étudiants, chômeurs et salariés et c'est piloté par des entrepreneurs locaux.

Pour quoi faire?

Pour tester son idée de création ou reprise d'entreprise, se plonger dans l'expérience sans craintes et pour lever les freins, acquérir des compétences entrepreneuriales, apprendre à travailler au cœur d'une équipe pluridisciplinaire, améliorer ses compétences en gestion, organisation et production, se donner un coup de pouce grâce au réseau, ou encore valoriser son curriculum-vitae.

Séance de présentation des projets

C'est maintenant!

La présentation de la nouvelle promo se fera mercredi 9 novembre de 18h à 21h30 à l'hôtel de Sade, 5, rue Dorée à Avignon. Au programme ? L'accueil des participants ; Le mot des invités institutionnels et partenaires ; Le rappel du programme ; La présentation des 19 équipes et de leurs projets ; Des rencontres et échanges lors d'un buffet convivial.

Les équipes en lice

'Bis'; 'Happy contains'; 'Boîte de conseil'; 'Granulés de chauffage'; 'Zoarium'; 'Lunchbox verte'; 'Service relation internationale'; 'Alcool durable'; 'Atypique'; 'Boutique univers asiatique'; 'Lesen Analine'; 'Bottle flip'; 'Animals CBD'; 'Bocal pour tous'; 'Vignez-vous'; 'Virtuo'; 'Le Yuka du vêtement'; 'l'Ourson provençal'; 'Manelle'.

Des équipes de 5 pour monter le projet de celui qui aura su convaincre

Qui sera là?

Les représentants du Conseil régional, Conseil départemental de Vaucluse, du Grand Avignon, de la Ville d'Avignon, Créativa et aussi les représentants de la Caisse d'Epargne CEPAC, du Crédit Agricole Capital & Innovation, de la BPI France, d'Etex-Siniat, de Givaudan, d'Everest Isolation), des étudiants, de jeunes diplômés, des Coachs, des experts comme Vincent Chabbert qui connaît une belle success story avec 'Tut tut' également parrain de la Promo 2023, des établissements d'enseignement supérieur comme Avignon Université, l'Isema, l'Isara, Érudis Formation, Kedge, IFC Avignon, CFC Vincent de Paul, Les Lycées





Louis Pasteur, Aubanel, de l'Arc & La Salle, CNAM, CFAI84, l'École Supérieurs d'Art d'Avignon), la Mission Locale Jeunes Grand Avignon, Pôle Emploi, des Réseaux d'Entrepreneurs comme le Réseau Entreprendre Rhône Durance, le CJD Vaucluse, Force cadres.

Les entrep' Vaucluse

Fondée par le Réseau Entreprendre Rhône Durance et le CJD Vaucluse en octobre 2017, l'Association Les Entrepreneuriales en Vaucluse vise la création d'entreprise pour les étudiants et les jeunes diplômés. L'association, soutenue par ces deux réseaux depuis sa création en 2014 -par Les Entrepreneuriales en Paca : ALEP-, a créé sa propre antenne vauclusienne en 2017. Elle émane de l'Association Nationale Les Entrepreneuriales (ANLE), et a le soutien des membres issus d'Avignon université et des écoles et lycées d'enseignement supérieur participant au programme.

Ses réseaux sociaux ici : facebook ; linkedin ; Instagram.

En savoir plus sur 'Les entrep'

Né à Nantes en 2004, le programme Les Entrep' est le 1er réseau national d'entraînement et de découverte à la création d'entreprise gratuit et ouvert à tous jeunes qui cherchent à révéler leur potentiel entrepreneurial et intrapreneurial. Entreprendre, c'est faire! Pas de cours, pas de profs, pas de murs... Le programme est basé sur la mise en situation pratique, en mode projet, à partir des méthodes de Design Thinking, Business Model Canvas et Lean. Que des professionnels et des chefs d'entreprise pour accompagner les équipes multi-compétences. Chaque année de novembre à mars, près de 1 600 jeunes en France testent, expérimentent, pivotent sur leur idée de départ en allant à la rencontre de leur marché pour transformer en opportunité d'affaire.

Les énergies entrepreneuriales autour de Marc-André Mercier

Organisation

Les Entrep' s'appuie sur des Antennes (territoires et campus) fédérées par l'Association Nationale Les Entrepreneuriales (ANLE), elle-même chargée d'assurer la cohérence entre chaque Antenne, tant sur le plan pédagogique que sur le plan organisationnel. L'ANLE s'assure de la connexion de chaque relais du réseau avec son tissu économique. La Charte de Valeurs Les Entrep' a pour objectif de caractériser les valeurs essentielles et de les diffuser à l'ensemble de ses acteurs. Ce qu'on y apprend ? L'engagement, la diversité, l'humilité, le partage, la gratuité et l'innovation.

Les entrep' au niveau national c'est<u>ici</u>.

L'initiative en chiffres

16 territoires & 37 campus en France et dans les DOM (Départements d'outre-mer)

- + de 14 400 jeunes accompagnés depuis 2009
- 3 500 projets d'entreprise au stade émergence
- + de 150 entreprises créées en France
- + de 1 800 bénévoles chaque année
- + de 250 établissements & universités partenaires
- + 2 500 certificats en compétences entrepreneuriales délivrés



Les entrep'? Un réseau national

Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, défend la filière de la lavande et du lavandin

Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, poursuit son combat pour que la filière de la lavande et du lavandin de Vaucluse puisse perdurer. Il est intervenu au Sénat pour 'La prise en compte des territoires, des savoir-faire et des cultures dans l'élaboration de règlementations européennes d'harmonisation', face à Laurence Boone, secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée de l'Europe.

Le sénateur Stanzione a commencé par planter le décor : «La France est le premier producteur mondial d'essence de lavandin et le deuxième d'huile essentielle de lavande. Ces productions sont concentrées dans trois départements du sud-est de la France : le Vaucluse, la Drôme et les Alpes de Haute-Provence, qui comptabilisent 87 % des superficies nationales. Ces productions emblématiques de la Provence sont créatrices de valeur ajoutée.»

Le cours de la lavande a chuté de 60% en 3 ans

«Dans mon département de Vaucluse, qui comprend notamment les contreforts du Mont Ventoux, j'ai été alerté, dès le mois d'août 2021, par les maires, les agriculteurs et les distillateurs de lavande et de lavandin de la crise économique majeure que traverse la filière, en raison de la très forte baisse des cours – moins 60 % en trois ans –, engendrée par une surproduction importante, par un doublement des surfaces plantées en dehors des zones historiques de cette culture, en particulier dans l'immense plaine de la Beauce.»

Hausse des coûts de l'énergie, sécheresse, prolifération du ravageur cécidomyie

«Les coûts de l'énergie sont venus s'ajouter à cette situation, ainsi que des aléas climatiques tels que le gel, puis la sécheresse et le manque d'eau de cet été, ainsi que la prolifération d'un ravageur, la cécidomyie, contre laquelle il est urgent d'agir.»

Sans traitement efficace la lavande pourrait disparaitre d'ici 2 ans

Alors que les produits phytosanitaires sont interdits et qu'il n'y a pas d'alternatives pour combattre <u>la cécidomyie</u>, le sénateur réclame l'emploi des anciens produits, même si cela reste temporaire, dans l'attente de solutions efficaces, car, il l'affirme sans traitement phytosanitaire la lavande aura disparu d'ici 2 ans.

« Les produits phytosanitaires ne sont plus fabriqués, alors qu'aucune solution n'a été trouvée. Aussi



convient-il de soutenir et de renforcer la recherche de méthodes alternatives efficaces ».

DR

Des propositions concrètes et une enveloppe de 10M€ pour soutenir la filière

«L'une des réponses élaborées pour répondre à cette grave crise a été d'envisager des mesures d'aide à l'arrachage dans les territoires de plaine où il est possible et rentable de planter des céréales», plaide le sénateur.

Sur l'initiative commune de <u>Marie-Pierre Monier</u> sénatrice de la Drôme, <u>Jean-Yves Roux</u>, sénateur des Alpes-de-Haute-Provence et <u>moi-même</u>, le Sénat a voté à une large majorité, dans le cadre de la loi de finances rectificative pour 2022, la création d'une enveloppe budgétaire de 10M€, en vue d'aider à l'arrachage dans certaines zones.

Or, les services ministériels expliquent aux professionnels de la filière que la réglementation européenne relative à la concurrence pourrait interdire de mettre en œuvre de telles mesures, considérées comme une aide exclusive en faveur des lavandiculteurs français.

Toutefois, il semble que des solutions pourraient être trouvées, si les mesures d'arrachage interviennent dans le cadre d'une restructuration ou d'une diversification de la filière.»

Reach et CLP, la culture du paradoxe

La loi Reach (Enregistrement, évaluation et autorisations des produits chimiques) et le règlement <u>CLP</u> (règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges) rédigés par l'Europe mettent également à mal la filière de la lavande et du lavandin qui réclament leur révision pour tenir compte des spécificités des huiles essentielles.

«Sans cela, cette filière est vouée à disparaître, alors même qu'elle est en pleine dynamique de valorisation, comme en témoignent les démarches pour toiletter l'AOP (Appellation d'origine protégée) Huile essentielle de lavande de Haute-Provence, pour créer une IGP Lavandin de Provence ou encore pour lancer une demande de reconnaissance des 'paysages olfactifs et poétiques de la lavande' au patrimoine mondial de l'Unesco (Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture) a plaidé Marie-Pierre Monier, sénatrice de la Drôme auprès de la présidente, <u>Laurence Boone</u>, secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères chargée de l'Europe.

Copyright Alain Hocquel, Vaucluse tourisme

Vallis habitat vote la création d'un fonds de soutien énergétique



Le Conseil d'Administration de Vallis habitat vient de voter une hausse de loyer de 2,8%, inférieure à l'augmentation au plafond d'augmentation fixé à 3,6% par la règlementation* pour l'année 2023. Cela représentera un impact mensuel moyen de 10€ qui sera compensée par la hausse anticipée au 1^{er} juillet 2022 des APL (Aide personnalisée au logement) à hauteur de 3,5% et des minimas sociaux à hauteur de 4%.

Création d'un Fonds de soutien énergétique

Près de 320 000€ de cette augmentation sera affectée à la création d'un Fonds de Soutien Énergétique pour aider les résidents les plus exposés à la hausse des coûts de l'énergie. Ce Fonds viendra en complément du bouclier tarifaire mis en place à la fin de l'année 2021 qui ne prend pas en compte l'ensemble des hausses du coût énergétique.

Conjoncture

La hausse des loyers a été partagée par la majorité des organismes de logement social en France pour faire face à l'augmentation généralisée des charges.

L'indice de référence de loyer

C'est IRL -l'indice de référence de loyers qui sert de base pour réviser les loyers des logements. Son évolution annuelle détermine le maximum d'augmentation du loger que le propriétaire du logement peut appliquer pour l'année.

En savoir plus

Avec ses 300 collaborateurs, Vallis habitat, 1er bailleur social du département de Vaucluse, gère un patrimoine de plus de 16 000 logements, 9 structures d'hébergement collectives, soit 46% du patrimoine HLM du Département. Ses 37 000 locataires sont répartis sur 80 communes et 3 départements : Vaucluse, Bouches du Rhône et Gard. L'OPH (Office public de l'habitat) de Vaucluse a pris des engagements forts dans le renouvellement urbain, de rénovation énergétique, de l'amélioration du logement ainsi que du traitement des extérieurs.

Les bistrots, le premier réseau social en danger



Ecrit par le 5 novembre 2025



Partie intégrante de l'identité française les bistrots appartiennent à notre patrimoine. En 1960, La France en comptait 200 000, aujourd'hui n'en subsistent que 34 000. Chaque année, c'est 700 établissements qui mettent la clé sous la porte, essentiellement dans les zones rurales. Heureusement quelques irréductibles gaulois refusent la fatalité et se battent pour le maintien d'une vie sociale dans nos villages.

Dans les communes rurales (comprenez moins de 2 000 habitants), les bistrots sont souvent les derniers commerces et lieux de socialisation. Ils remplissent des missions qu'on imagine pas au premier abord. Ils sont tout à la fois des maisons des jeunes et des maisons de retraite, des salles de jeux et des deuxièmes bureaux, des lieux de débats politique, des cabinets de psychothérapie, des sièges d'associations sportives et d'amicales en tous genres, des salles des fêtes occasionnelles, de redoutables agences de presse informant sur la vie locale mais aussi parfois des tribunaux populaires ne faisant pas toujours dans la dentelle.



Si on peut y éponger sa soif ou se restaurer, on peut également souvent y faire quelques courses, y poster son courrier, y retirer un colis, voire y acheter du gaz ou de l'essence... (quand il y en a). Certains sont aussi des cafés brocantes, des cafés culturels voire littéraires... On l'aura compris les bistrots sont bien plus que de simples débits de boisson.

Le premier réseau social de proximité

Les bistrots étaient autrefois pour les ouvriers un lieu de passage presque obligatoire après la journée de travail, et parfois avant aussi. Ils restent des espaces de rencontres et d'échanges pas vraiment virtuels. Le parler vrai est la langue du bistrot, et le sans filtre son genre.

Si vous voulez savoir ce que pensent « les vrais gens » allez trainer dans les bistrots et mettez-vous en mode écoute. Le bon sens y règne en maître. L'humour y est souvent caustique. Et si vous êtes seul, vous trouverez toujours quelqu'un pour engager la conversation et si le courant passe il vous offrira certainement un verre. C'est bien mieux qu'un like !

Des régions résistent plutôt bien à cette déforestation

Face à la mode du « je fais tout à la maison » : travail, cinéma, concert, restaurant, courses, rencontres, discussions, on a plus que jamais besoin de lieux comme les bistrots. Plus le numérique se développera plus ils deviendront essentiels. « Remettre l'humain au centre » est aujourd'hui passé de nécessité à priorité.

Des régions résistent plutôt bien à cette déforestation, c'est le cas de la Provence. Le tourisme n'y est peut-être pas totalement étranger.

Crée en 1993, le Label « Bistrots de pays » ne cesse d'accueillir de nouveaux établissements : 20 en 2022, dont 2 dans le Vaucluse. Ce qui en porte le nombre à 10 pour le département. Belle perf!

Lire également : La Guinguette de Puget : le nouveau Bistrot de Pays du Luberon

Ces bistrots de pays bénéficient d'une mobilisation générale où associations, collectivités publiques, réseaux d'élus leur apportent leurs soutiens. Un livre blanc* a été récemment publié il fait de nombreuses propositions dont un classement des bistrots français au patrimoine mondial de l'UNESCO. Franchement, les bourguignons ont bien réussi à classer leur climat, nos bistrots le méritent autant, sinon plus! Il va de l'avenir de l'espèce, celle de l'homo sociabilis!

*Les cafés, une chance pour nos territoires. France Boissons 2017

Ancien directeur général et directeur de la rédaction de Mirabelle TV (télévision régionale en Lorraine), <u>Didier Bailleux</u> a été auparavant consultant dans l'audiovisuel et à travaillé sur plusieurs projets : TNT, SVOD, services en ligne, création de TV locales. En tant que directeur marketing, il a participé, dans les années 1990 et 2000, à la création de plusieurs chaînes thématiques : Canal J, Voyage et Pathé-Sport. Aujourd'hui, il vit en Vaucluse et travaille sur la production de documentaires consacrés aux terroirs.



Etat de catastrophe naturelle reconnu en Vaucluse : 10 jours pour faire sa déclaration de sinistre

A la suite des inondations et coulées de boue survenues dans le département lors des intempéries du 6 au 8 septembre, l'arrêté interministériel du 19 septembre, publié au journal officiel le 12 octobre, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle les communes de : Bollène ; Mondragon ; Piolenc ; Sérignan-du-Comtat ; Uchaux ; Villedieu ; Visan.

De la même manière, à la suite du phénomène de sécheresse et réhydratation des sols survenu en 2021, l'arrêté interministériel du 20 septembre, publié au journal officiel le 12 octobre, a reconnu comme étant en été de catastrophe naturelle les communes suivante : Avignon ; Le Beaucet ; Châteauneuf-de-Gadagne ; La Roque-sur-Pernes ; Saint-Martin-de-Castillon.

Les personnes sinistrées disposent d'un délai de 10 jours maximum à compter de la publication de l'arrêté au journal officiel, soit jusqu'au lundi 24 octobre, pour déclarer auprès de leur compagnie d'assurance les dégâts subis.

Les arrêtés sont consultables en ligne sur le site <u>www.legifrance.gouv.fr</u>.

J.R.